

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 18 juin 2024

Procès-verbal n° 23

Président M. Éric MAIOROFF
Présents MM. Grégory BOUCHET, Didier DANIEL et Jean-Louis OLIVIER

Approbation du PV n° 22 sans modification.

CHAMPIONNAT U15F à 11 (gestion 86)

Match n° 27790135 : Châtelleraut SO (1) – Montmorillon (1) en poule A du 25/05/24

Feuille de match papier non reçue à ce jour, afin de clôturer le championnat la commission donne match perdue par pénalité à l'équipe de Châtelleraut SO (1) 0 but à 3 pour en donner le gain à Montmorillon (1)

CHAMPIONNAT U11-U13F à 8 (gestion 86)

Match n° 27788906 : Châtelleraut SO (1) – Loudun (1) en U11-U13F poule A du 20/04/24

Feuille de match papier non reçue à ce jour, afin de clôturer le championnat la commission donne match perdue par pénalité à l'équipe de Châtelleraut SO (1) 0 but à 3 pour en donner le gain à Loudun (1)

TRANSMISSION TARDIVE FEUILLES DE MATCHS

Amende de 13€

Match n° 26846235 : Châtelleraut SO (1) – Montmorillon (1) en U15F poule A du 25/05/24

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.
Le président, Eric Maïoroff.**